

**INSERTION AU TRAVAIL DES JEUNES WALLONS  
INSCRITS COMME DEMANDEURS D'EMPLOI  
POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2021**

**AOÛT 2022**

**Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi**

**forem.**

## AU SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
QUE RETENIR ?	3
1. ANALYSE DE L'INSERTION DES JEUNES INSCRITS AU FOREM	5
2. LE NIVEAU ET L'OPTION D'ÉTUDES, ÉLÉMENTS CLÉS DE L'INSERTION	15
3. QUELS SECTEURS EMBAUCHENT LES JEUNES APRÈS LEURS ÉTUDES ?	20

certaines métiers, les difficultés de recrutement apparaissent ainsi d'autant plus importantes. Les jeunes sont un public particulièrement sensible aux variations de la conjoncture économique. Il paraît donc logique qu'ils soient parmi les premiers bénéficiaires lors d'une embellie sur le marché de l'emploi.

Cette tendance semble se vérifier dans les constats de la présente étude. Depuis le début des travaux d'analyse en 2008 sur l'insertion des jeunes inscrits pour la première fois au Forem, le taux d'insertion à six mois n'a jamais été aussi élevé.

**Près de sept jeunes sur dix ont connu l'emploi six mois après leur inscription comme demandeur d'emploi.** Ce taux d'insertion est en nette progression par rapport à l'année dernière et touche tous les niveaux d'études mais principalement les jeunes les moins diplômés et ceux ayant connu un cursus en alternance.

Les opportunités d'emploi rendues disponibles par la période de forte activité économique ont donc été saisies, en partie, par des jeunes sortant de l'école.

Cette situation n'est pas propre à la Wallonie. Le VDAB publie chaque année une étude similaire à celle-ci et, en Flandre, le nombre de

jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi en 2020 et qui restent dans la demande d'emploi encore un an plus tard a atteint un niveau extrêmement faible. Les chiffres n'ont jamais été aussi bas pour nos voisins du Nord<sup>2</sup>.

Le chômage des jeunes suit également une tendance à la baisse dans d'autres pays d'Europe ; en Irlande, en Lituanie, en France, en Espagne et en Grèce<sup>3</sup>.

Les jeunes ont été ainsi, après un creux en 2020, de nouveau fort sollicités en 2021 sur le marché de l'emploi. Au point de donner raison au caricaturiste Kroll ? La réalité est sans doute plus nuancée car les différences de niveau d'insertion à l'emploi par niveau d'études restent importantes. Néanmoins, il est remarquable de constater que l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi s'est déroulée, en 2021, sous des auspices particulièrement favorables.

Dans Le Soir du 21 mai dernier, le caricaturiste Kroll publiait un dessin en deux parties. Dans la première partie intitulée « Hier », une jeune est prête, pour obtenir un job dans un restaurant à être logée dans la niche d'un chien. Dans la deuxième partie, « Aujourd'hui », c'est le cuisinier qui implore à genoux la jeune de venir travailler chez lui<sup>1</sup>. Cette caricature résume, de manière humoristique, les difficultés de recrutement qui apparaissent dans de nombreux secteurs professionnels depuis 2021.

La reprise économique qui a suivi la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 a été soutenue et a créé une forte hausse de la demande de main-d'œuvre en Wallonie. Pour

<sup>1</sup> *Le Soir*, 21 mai 2022, p.2.

<sup>2</sup> VDAB, *Schoolverlatersrapport. Editie 2022*. [schoolverlatersrapport2022 \(vdab.be\)](https://schoolverlatersrapport2022.vdab.be)

<sup>3</sup> L. DA SILVA, le taux de chômage des jeunes en Europe : [Le taux de chômage des jeunes en Europe - TouteduEurope.eu](https://www.touteurope.eu/fr/le-taux-de-chomage-des-jeunes-en-europe)

## QUE RETENIR ?

Avant d'aborder le contenu du rapport, il convient de rappeler que cette étude se limite à l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi et non à l'insertion de l'ensemble des jeunes Wallons. Elle ne constitue donc pas une mesure de la performance des filières d'apprentissage.

La crise sanitaire en 2020 est venue bousculer certaines tendances constatées dans l'insertion des jeunes depuis plusieurs années. La crise sanitaire a marqué un recul important de l'activité économique en Wallonie. Le Forem a compté moins de nouvelles inscriptions de jeunes que les années précédentes. On peut supposer qu'une partie des jeunes moins qualifiés ont préféré reporter leur entrée sur le marché de l'emploi au vu de la conjoncture économique incertaine.

La reprise qui a marqué l'année 2021 semble avoir incité nombre de jeunes à venir s'inscrire au Forem. Nombreux sont-ils aussi à avoir trouvé un premier emploi. **En 2021, le taux moyen d'insertion à l'emploi après six mois est en très nette augmentation : 69,4 % contre 63,1 % en 2020.**

Le délai d'insertion est de 47 jours en moyenne avant la première occupation contre 53 jours en 2020. Enfin, la durée d'occupation moyenne augmente, passant de 113 jours en 2020 à 118 jours en 2021.

**Les études qui enregistrent les plus hauts taux d'insertion sont, dans l'ordre : les études de niveau bachelier (81 %), le contrat d'alternance (réseaux IFAPME et CEFA confondus) (76 %) et le secondaire du troisième degré (71 %).**

En 2021, les taux d'insertion augmentent pour la totalité des niveaux d'études. C'est parmi les niveaux d'études les plus faibles que les hausses sont les plus marquées (alors que ceux-ci avaient connu une baisse en 2020) : + 9,4 points de pourcent (p.p.) pour les diplômés de l'enseignement primaire et secondaire de base et + 9,3 p.p. pour les diplômés de l'enseignement secondaire du 2ème degré. L'alternance et le secondaire du 3ème degré connaissent également une progression importante : respectivement + 9,4 p.p. et + 8,1 p.p.

En revanche, l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi issus des études supérieures semblent plafonner : + 2,8 points de pourcent pour les bacheliers et + 1,9 p.p. pour les masters. Le taux d'insertion des diplômés en master est même dépassé par celui des diplômés du secondaire du troisième degré.

La forte reprise à l'automne 2021 dans des secteurs tels que l'industrie ou la construction a sans doute permis aux personnes diplômées du seul CESS de connaître rapidement une première expérience de l'emploi.

## TENDANCES 2021

Taux moyen d'insertion  
dans les six mois :  
69,4 %

Délai moyen d'insertion  
avant première occupation :  
47 jours

Durée moyenne d'occupation :  
118 jours

Une analyse plus fine révèle des disparités de taux d'insertion au sein du niveau secondaire de 3ème degré. Ainsi, les personnes qui terminent des études secondaires techniques qualifiantes (7ème ou complémentaire) connaissent un taux d'insertion élevé (supérieur à 75 %) dépassant celui des diplômés de l'alternance et de master, tandis que les personnes qui s'inscrivent avec un diplôme d'études secondaires générales enregistrent un taux d'insertion de 63,7 %, soit bien en deçà du taux moyen du secondaire de 3ème degré (71,0 %).

**Figure 1 : Options d'études avec un taux d'insertion élevé par niveau d'études<sup>4</sup>**

Source : le Forem

Options d'études avec un taux d'insertion élevé par rapport au niveau d'études Source : le Forem	
SEC. 3EME/4EME DEGRÉ PROFESSIONNEL	SECONDAIRE 3EME/4EME DEGRÉ TECHNIQUE
Puériculture ou nursing (Complémentaire)	Prévention et sécurité (Complémentaire)
Puériculture ou nursing	Électricité industrielle
Électricité industrielle	Hôtellerie restauration
	Sciences de l'éducation psychopédagogie
	Sciences pharmaceutiques
ALTERNANCE	
Carrosserie & peinture	
Horticulture	
Plafonnage, plâtrage, enduisage	
BAC	MASTER
Instituteur primaire	Sciences du travail - RH
Education physique et corporelle	Langues et linguistiques
AESI Littérature française	Criminologie
AESI Sciences mathématiques	
AESI Sciences humaines	
Note : options avec un taux d'insertion supérieur à la moyenne + 1 écart type	

À niveau d'études équivalent, des options connaissent des résultats d'insertion contrastés. Assez logiquement, les options qui connaissent les meilleurs taux d'insertion sont celles qui préparent à des métiers pour lesquels les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement. Le tableau ci-dessus présente les options qui, par niveau d'études, obtiennent des taux d'insertion supérieurs à la moyenne.

En ce qui concerne les options des diplômés d'un master, d'année en année, les options qui obtiennent un taux d'insertion élevé varient beaucoup pour ce niveau d'études. Rappelons que l'analyse ne tient pas compte des personnes qui trouvent directement un emploi après leurs études sans s'inscrire comme demandeur d'emploi au Forem. C'est pourquoi les taux d'insertion de certains métiers comme les ingénieurs commerciaux ou industriels et des diplômés en sciences économiques sont probablement sous-estimés.

**Cinq secteurs semblent être particulièrement porteurs pour les jeunes demandeurs d'emploi.** Il s'agit de la construction, du commerce de gros et de détail (surtout les grandes surfaces), de l'hébergement et la restauration, des activités spécialisées et techniques, et des activités de service administratif et de soutien (qui reprennent notamment l'activité des agences de travail intérimaire). D'autres secteurs comme l'administration, l'industrie manufacturière, l'enseignement ainsi que la santé et l'action sociale sont également à prendre en compte quand on étudie le public des jeunes car ils représentent un réservoir d'emploi important. Par ailleurs, l'agriculture, sylviculture et pêche (travail saisonnier), ainsi que l'information et la communication sont des secteurs où les jeunes semblent s'insérer plus que n'importe quelles autres classes d'âge mais en nombre toutefois trop réduit pour être considérés comme secteurs « porteurs ».

**Plus de deux jeunes sur dix ont connu un premier mouvement vers le marché de l'emploi via le travail intérimaire.** L'intérim reste la première porte d'entrée pour les jeunes vers le marché du travail. **Parmi les secteurs qui recrutent via le canal de l'intérim, le commerce semble offrir le plus grand nombre d'opportunités. La logistique et l'industrie alimentaire, présentent également un nombre non négligeable de débouchés.**

<sup>4</sup> Options avec un taux d'insertion supérieur à la moyenne + 1 écart type.

# 1. ANALYSE DE L'INSERTION DES JEUNES INSCRITS AU FOREM

## 1.1 MÉTHODOLOGIE ET AVERTISSEMENTS

- Sont analysées ici des données relatives aux demandeurs d'emploi inscrits au Forem en 2021 et leur devenir dans les six mois qui ont suivi<sup>5</sup>. Cette analyse ne considère que les personnes âgées de 18 à 24 ans accomplis, inscrites pour la première fois au Forem entre juin et octobre 2021.
- L'étude mesure l'insertion à l'emploi sous l'angle du taux d'insertion, du délai avant l'insertion et de la durée de l'occupation, au cours des six mois après l'inscription. Les indicateurs sont ventilés selon les données administratives disponibles pour chaque demandeur d'emploi. Les secteurs de l'insertion des jeunes sont également passés en revue.
- Ce travail décrit la relation entre le type d'études et la mise à l'emploi. Il s'agit ici de pressentir l'influence du niveau et du type d'études sur l'insertion d'un jeune demandeur d'emploi sur le marché du travail<sup>6</sup>.
- Le lecteur sera donc prudent car on ne peut extrapoler ces observations, ni inférer un effet des diplômes sur la mise à l'emploi des jeunes en général. Les pages qui suivent étudient uniquement le lien entre le niveau de qualification scolaire et la mise à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi inscrits au Forem.
- Les observations qui suivent ne concernent que l'emploi salarié. Le travail indépendant et les engagements transfrontaliers ne sont pas pris en compte ici. Certains résultats sont ainsi sous-estimés car les échanges de données entre les services publics de l'emploi et les autres intervenants publics (ONSS, INASTI, ONEM, ...) requièrent plusieurs mois pour être complets.
- Le niveau d'études « Alternance » regroupe l'ensemble des jeunes ayant réussi un contrat d'alternance, que ce soit via la formation en alternance (réseau IFAPME) ou via l'enseignement en alternance (CEFA).

---

<sup>5</sup> Pour des raisons techniques liées à la réception des flux mettant à jour l'applicatif de gestion des demandeurs d'emploi, au moins un mois supplémentaire à la période d'observation est nécessaire pour disposer de l'ensemble

des informations. Ainsi, l'observation des six mois suivant fin octobre n'est valide qu'à partir de juin.

<sup>6</sup> Sans encore disposer de données de l'enseignement assemblées aux données de la demande d'emploi, on ne peut faire en Wallonie, comme le fait le service d'étude du

VDAB – service public régional flamand – un lien entre « études » et mise à l'emploi. Le monitoring lié au cadastre des sortants de l'enseignement devrait bientôt être disponible pour la fédération Wallonie-Bruxelles.



## 1.2 LES JEUNES INSCRITS SORTANT DE L'ÉCOLE

### Définition du public : inscriptions en cours d'année

En 2021, 27.616 individus de 18 à 24 ans se sont inscrits pour la première fois au Forem, soit 5,3 % de plus qu'en 2020. 96,4 % des personnes suivies sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi en stage d'insertion. Les autres sont inscrites comme demandeurs d'emploi libres. La proportion des inscrits libres est légèrement supérieure par rapport à 2020.

**Figure 2 : Volume des « jeunes » inscrits pour la première fois au Forem en 2021 selon le niveau d'études et le mois d'inscription**

Source : le Forem

Etudes Mois d'inscription	Primaire + Sec. de base	Sec. 2e deg.	Sec. 3e deg.	Alternance	Bac	Master	Indéterminé	Total
2021-01	187	192	452	28	158	60	106	1.183
2021-02	165	159	353	26	351	95	88	1.237
2021-03	218	218	300	29	73	30	108	976
2021-04	139	113	203	21	39	7	106	628
2021-05	139	113	161	17	31	14	73	548
2021-06	137	149	543	53	300	59	96	1.337
2021-07	149	253	1.475	116	948	387	64	3.392
2021-08	210	292	1.824	124	957	393	88	3.888
2021-09	334	562	3.623	268	1.899	979	157	7.822
2021-10	317	402	1.881	114	637	325	126	3.802
2021-11	212	242	820	35	153	75	97	1.634
2021-12	173	194	527	33	83	48	111	1.169
<b>Total</b>	<b>2.380</b>	<b>2.889</b>	<b>12.162</b>	<b>864</b>	<b>5.629</b>	<b>2.472</b>	<b>1.220</b>	<b>27.616</b>

Après une baisse du nombre total de « primo-inscrits » entre 2012 et 2015, la période 2016-2020 a vu une légère remontée de ce public. En 2020, la pandémie de Covid-19 est venue bouleverser les tendances : le nombre de jeunes inscrits pour la première fois au Forem est passé de 29.828 en 2019 à 26.213 en 2020, soit une diminution de 12,1 %. L'année 2021 voit une remontée de ce public (+ 5,3 %) sans toutefois atteindre les niveaux d'avant-crise sanitaire. La hausse est beaucoup plus marquée pour les personnes âgées de 18 et 19 ans (respectivement + 12,2 % et + 8,2 %) et pour les

personnes diplômées du secondaire deuxième degré (+ 16,2 %) et de l'enseignement en alternance (+ 21,3 %). En revanche, les diplômés de Master voient leur nombre diminuer : - 13,4 %.

En 2020, il est probable qu'un certain nombre de jeunes ait préféré postposer son entrée sur le marché de l'emploi en raison de l'incertitude économique. Ces personnes auraient choisi de terminer un cursus déjà entamé plutôt que de s'inscrire comme demandeurs d'emploi ou auraient entamé de nouvelles études.

En 2021, la reprise s'est amorcée progressivement dans certains secteurs, tandis que d'autres étaient encore dépendants de l'évolution de la situation pandémique. C'était le cas de l'Horeca, du tourisme, de l'événementiel, de la culture, ...

Dans un tel contexte, il est compréhensible que les transitions de l'école vers l'emploi ont été plus nombreuses qu'en 2020 mais qu'elles restent encore inférieures aux années précédant la crise sanitaire. Par ailleurs, des jeunes diplômés du secondaire qui ont commencé des études supérieures n'ont pas encore fini leur cycle d'études et leur entrée sur le marché de l'emploi pourrait être différée de plusieurs années.

L'âge moyen de la cohorte s'élève à 20 ans et 343 jours, ce qui constitue un léger recul par rapport à 2020. Cette diminution ne doit pas faire oublier le fait que

l'entrée dans la population active semble ainsi, pour une série de personnes, de plus en plus différée suite, notamment, à un allongement de la durée des études et/ou à des séjours à l'étranger (après la fin du cycle secondaire ou après des études universitaires). À noter que la part des 25-26 ans (non-couverte par la présente étude) s'accroît également.

## Définition du public étudié/analysé

En l'absence de lien entre les banques de données de l'enseignement et celles de l'inscription comme demandeur d'emploi, le concept de « jeunes sortis de l'école » est estimé en considérant uniquement la cohorte des jeunes inscrits pour la première fois au Forem entre les mois de juin et d'octobre<sup>7</sup>.

**Figure 3 : Volume des « jeunes » inscrits pour la première fois au Forem sur l'ensemble de l'année 2021 et entre juin et octobre 2021, selon le niveau d'études et l'âge**

Source : le Forem

	ÂGE	Primaire + Sec. de base	Sec. 2e deg.	Sec. 3e deg.	Alternance	Bac	Master	Indéterminé	TOTAL
TOTAL 2021	18	1.216	815	1.236	211	5		121	3.604
	19	539	717	2.353	218	4		141	3.972
	20	277	633	2.765	179	310	7	176	4.347
	21	188	379	2.502	122	1.021	36	175	4.423
	22	80	200	1.667	70	1.520	379	178	4.094
	23	47	89	1.043	41	1.598	1.029	217	4.064
	24	33	56	596	23	1.171	1.021	212	3.112
	<b>TOTAL</b>	<b>2.380</b>	<b>2.889</b>	<b>12.162</b>	<b>864</b>	<b>5.629</b>	<b>2.472</b>	<b>1.220</b>	<b>27.616</b>
INSCRIPTIONS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2021	18	555	423	971	153	3		59	2.164
	19	250	419	1.849	172	4		59	2.753
	20	138	364	2.141	147	295	6	81	3.172
	21	109	240	1.942	98	895	26	85	3.395
	22	44	124	1.250	57	1.289	351	79	3.194
	23	30	50	770	32	1.309	899	98	3.188
	24	21	38	423	16	946	861	70	2.375
	<b>TOTAL</b>	<b>1.147</b>	<b>1.658</b>	<b>9.346</b>	<b>675</b>	<b>4.741</b>	<b>2.143</b>	<b>531</b>	<b>20.241</b>

Près de trois quarts des jeunes inscrits pour la première fois en 2021 l'ont été dans cet intervalle. Les différences de profils entre les jeunes inscrits pour la première fois entre juin et octobre (personnes de la « cohorte ») et le reste de l'année (personnes « hors cohorte ») sont importantes et constantes dans le temps. Pour les personnes hors cohorte (c'est-à-dire inscrites entre janvier et mai ou en novembre et décembre), la transition entre l'enseignement et la demande d'emploi s'est déroulée avec un délai plus long. Ceci pourrait refléter l'existence de périodes où des expériences

<sup>7</sup> Le service d'analyse du marché du VDAB dispose depuis plusieurs années d'un lien formel entre chaque étudiant sortant de l'enseignement de la Région flamande (banque unique syndiquant l'information de l'enseignement obligatoire et supérieur) et chaque demandeur d'emploi. En plus de

d'essais et d'échecs ont lieu, que ce soit dans l'enseignement ou la vie professionnelle. Le moment d'inscription et le profil de la personne semblent en effet liés.

L'analyse des données administratives disponibles pour décrire la cohorte (c'est-à-dire des personnes inscrites entre juin et octobre) montre que ces personnes sont « moins jeunes » (il y a, hors de la cohorte, proportionnellement aux effectifs, plus de jeunes de 18, 19 et 20 ans) et sont « plus qualifiées ». Ainsi, en 2021, la part de jeunes disposant uniquement

du certificat de base (études primaires) est plus élevée pour les jeunes hors cohorte (19,1 %) que pour les jeunes de la cohorte (13,9 %).

Cette analyse vise à cerner au mieux la transition entre l'école et le monde du travail des personnes inscrites entre juin et octobre 2021, lesquelles représentent environ trois jeunes sur quatre (73,3 %). Dans les pages qui suivent, l'analyse de l'insertion se rapporte donc aux 20.241 personnes inscrites au Forem entre juin et octobre 2021.

Avant d'aborder l'insertion, il est intéressant de noter que, en 2021, 5.269 jeunes (soit 19,1 % relativement au total de 27.616) viennent s'inscrire au Forem sans diplôme de fin du secondaire, c'est-à-dire en ayant terminé tout au plus l'enseignement secondaire du 2ème degré. Cette proportion

augmente légèrement par rapport à 2020 (+1 p.p.). Le volume de personnes peu diplômées demeure toutefois important pour les jeunes inscrits entre juin et octobre 2021 : 2.805 jeunes n'ont pas terminé l'enseignement secondaire (relativement au total de 20.241, cela représente 13,9 % de la population étudiée).

Par ailleurs, en croisant le niveau d'études déclaré et l'âge, on constate qu'un grand nombre de personnes ont sans doute redoublé au moins une

fois. Pour suivre de très près l'insertion à l'emploi par filière d'étude, le VDAB corrige aussi, si nécessaire, le déclaratif du jeune en matière de niveau et de cursus scolaire.

année ou débuté des études supérieures sans les terminer. Ainsi, pour la cohorte, 9.131 personnes ont dépassé l'âge habituel de fin de scolarité secondaire. Si on prend en compte les études secondaires et les études

supérieures, la proportion de jeunes s'inscrivant au Forem la première fois et, pour utiliser l'expression consacrée, « qui ne sont pas à l'heure » atteint 43 %. Cette proportion est relativement stable dans le temps.

### 1.3 L'INSERTION À L'EMPLOI DES JEUNES INSCRITS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2021

L'insertion à l'emploi des jeunes inscrits entre juin et octobre est analysée par le biais du **taux** et du **délai d'insertion**, mais également de la **durée d'occupation à l'emploi**.

#### Taux d'insertion

Le taux d'insertion dépend du rapport entre le nombre de jeunes insérés au moins un jour à l'emploi et le nombre total de jeunes inscrits.

Par convention et souci de rapidité dans la diffusion des données, le calcul de ce taux porte sur une période d'observation de six mois<sup>8</sup> après la première inscription.

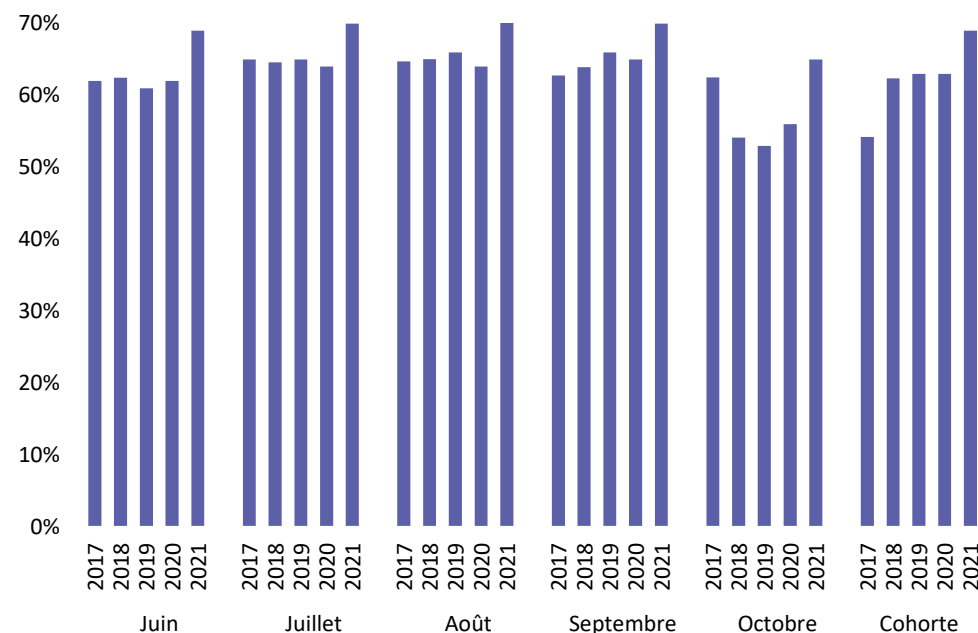
Il va de soi que – parmi différents facteurs – la durée d'observation influence de facto le niveau de l'insertion puisque, plus le temps passe, plus la personne a de chances de prester un jour à l'emploi et donc de faire partie des personnes « insérées ».

**Six mois après la première inscription dans la demande d'emploi, 69,4 % des jeunes inscrits entre juin et octobre ont connu au moins un jour à l'emploi. Le taux connaît une progression importante et est le plus élevé depuis la création de cette étude en 2008.** Si on considère l'ensemble des personnes inscrites au cours de l'année 2021 (et non plus uniquement celles inscrites de juin à octobre), le taux d'insertion à six mois est de 65,2 % (également en nette progression par rapport à 2020).

L'analyse du taux d'insertion selon le mois d'inscription montre une hausse du taux d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi pour tous les mois d'inscription.

**Figure 4 : Taux d'insertion à six mois pour les personnes inscrites entre juin et octobre**

Source : le Forem



<sup>8</sup> Il convient d'ajouter un autre mois pour être certain de disposer de toutes les informations relatives à l'insertion à l'emploi.



- **Le moment de l'insertion**

L'essentiel des insertions des jeunes se fait au cours des mois d'août et de septembre (pour les diplômés de l'alternance et de bachelier), septembre et octobre (pour les autres). Cependant, l'analyse des délais d'insertion montre que les jeunes qui s'inscrivent au Forem en juin et juillet tendent à s'insérer moins rapidement que les jeunes inscrits en août et septembre. Les jeunes diplômés de l'alternance s'insèrent un peu plus rapidement que les autres niveaux d'études, comme constaté lors des années précédentes.

- **Le niveau d'études**

En 2021, les taux d'insertion augmentent pour la totalité des niveaux d'études. C'est parmi les niveaux d'études les plus faibles que les hausses sont les plus marquées, alors que ceux-ci avaient connu une baisse en 2020 : + 9,4 points de pourcent pour les diplômés de l'enseignement primaire et secondaire de base et + 9,3 p.p. pour les diplômés de l'enseignement secondaire du second degré. L'alternance et le secondaire du troisième degré connaissent également une progression importante : respectivement + 9,4 p.p. et + 8,1 p.p.

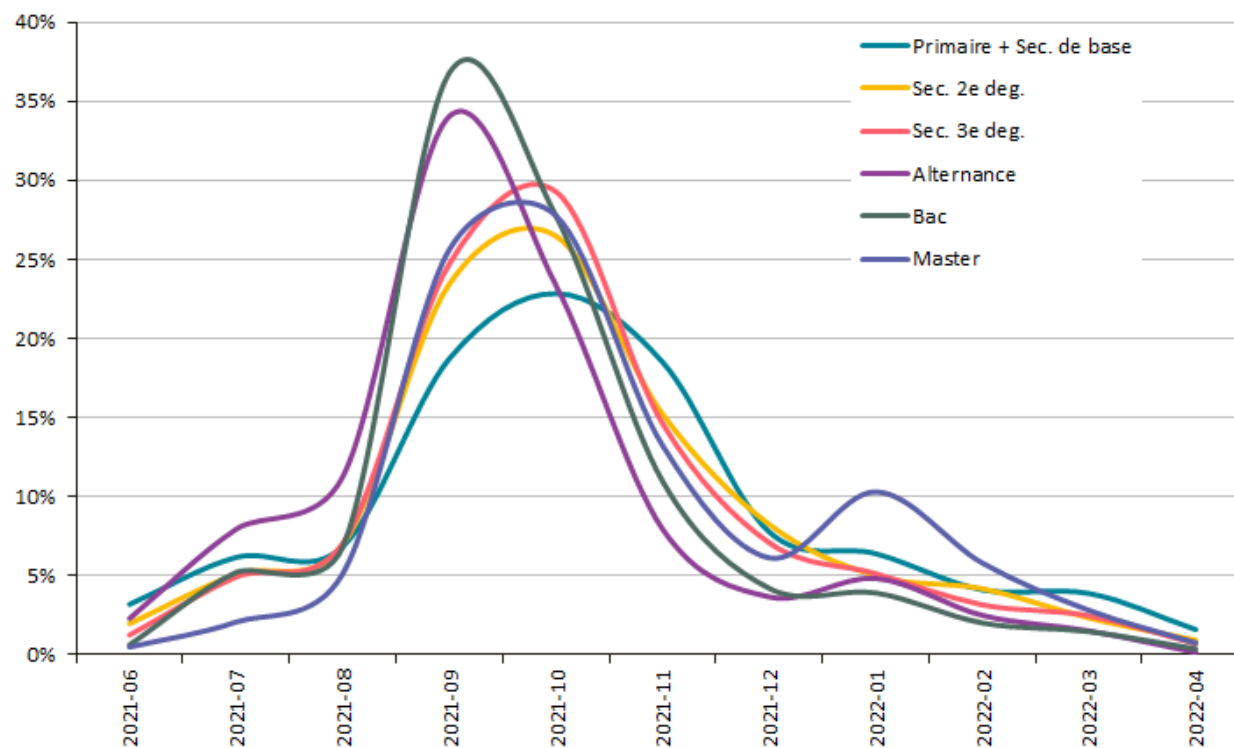
En revanche, l'insertion des études supérieures semblent plafonner : + 2,8 points de pourcent pour les bacheliers et + 1,9 p.p. pour les masters. Le taux d'insertion des diplômés en master est même dépassé par celui des diplômés du secondaire du 3ème degré.

La forte reprise à l'automne 2021 dans des secteurs tels que l'industrie ou la construction a sans doute permis aux personnes diplômées du seul CESS de connaître rapidement une première expérience de l'emploi.

Très sensibles à la conjoncture économique, les personnes faiblement diplômées avaient connu une augmentation de leur taux d'insertion de 2015 à 2020 (sans doute boostée par un contexte économique favorable, la garantie pour la jeunesse et des évolutions en matière de suivi de ce public). Après un recul en 2020

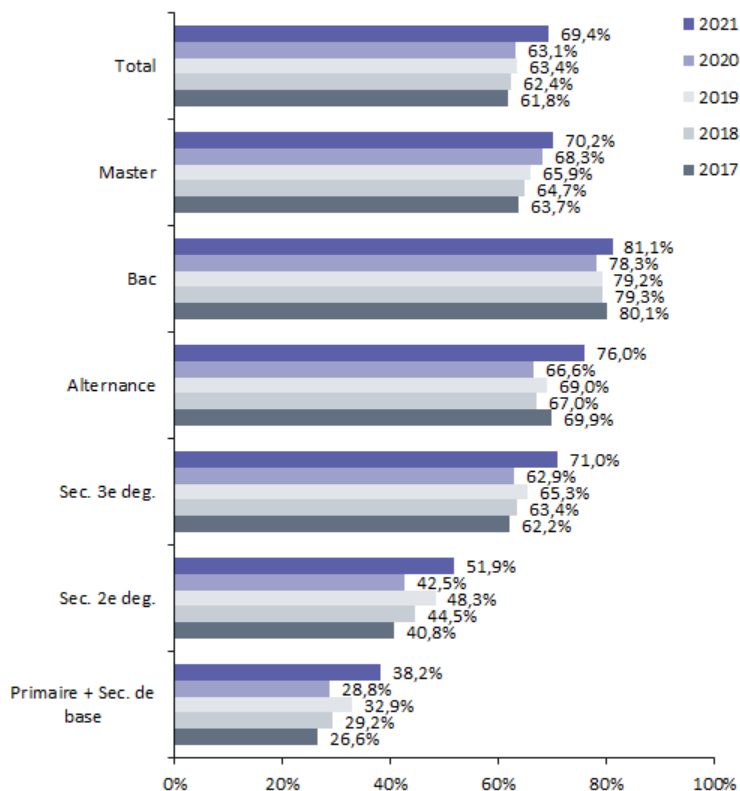
lié en partie par une chute des opportunités d'emploi notamment dans l'intérim, l'année 2021, marquée par une relance économique rapide, fait progresser leur taux d'insertion à des niveaux jamais atteints.

**Figure 5 : Part des jeunes inscrits entre juin et octobre 2021 et insérés dans les six mois, par mois de l'insertion**  
Source : le Forem



**Figure 6 : Taux d'insertion à six mois des jeunes inscrits entre juin et octobre 2021, par grand niveau d'études**

Source : le Forem



Une analyse plus fine révèle des disparités de taux d'insertion au sein du niveau secondaire de 3ème degré. Ainsi, les personnes qui terminent des études secondaires techniques qualifiantes (7ème ou complémentaire) connaissent un taux d'insertion élevé (supérieur à 75 %) dépassant celui des diplômés de l'alternance et de master, tandis que les personnes qui s'inscrivent avec un diplôme d'études secondaires générales enregistrent un taux d'insertion de 63,7 %, soit bien en deçà du taux moyen du secondaire de 3ème degré (71,0 %).

**Figure 7 : Nombre de personnes inscrites entre juin et octobre et nombre de personnes insérées après six mois, selon l'année de référence et le niveau d'études**

Source : le Forem

Inscrits entre juin et octobre	2017		2018		2019		2020		2021	
	inscrits	insérés	inscrits	insérés	inscrits	insérés	inscrits	insérés	inscrits	insérés
Primaire + Sec. de base	1.421	378	1.766	516	1.596	525	1.145	330	1.147	438
Sec. 2e deg.	1.847	753	2.035	905	1.940	937	1.472	626	1.658	860
Sec. 3e deg.	9.979	6.204	10.520	6.671	10.588	6.914	9.122	5.741	9.346	6.640
Alternance	389	272	436	292	494	341	590	396	675	513
Bac	4.864	3.898	4.678	3.711	4.463	3.533	4.561	3.570	4.741	3.844
Master	2.653	1.689	1.977	1.280	2.344	1.544	2.573	1.757	2.143	1.505
Indéterminé	419	129	80	26	684	231	589	232	531	243
<b>Total</b>	<b>21.572</b>	<b>13.323</b>	<b>21.492</b>	<b>13.401</b>	<b>22.109</b>	<b>14.025</b>	<b>20.052</b>	<b>12.652</b>	<b>20.241</b>	<b>14.043</b>

## Délai d'insertion

L'observation du délai d'insertion pour les jeunes inscrits entre juin et octobre indique que **si on considère les 69,4 % de personnes insérées à l'emploi dans les six mois, la plupart (près de huit personnes sur dix) l'ont été dans les trois mois calendrier.**

L'alternance (réseaux IFAPME ou CEFA) connaît le délai d'insertion le plus court. Plus d'un quart des jeunes demandeurs d'emploi ayant terminé un contrat d'alternance s'insèrent endéans une semaine. Cette rapidité d'insertion est liée à la possibilité pour un apprenti (IFAPME) de conclure un contrat de formation considéré comme un contrat de travail et de s'inscrire comme demandeur d'emploi pour percevoir les allocations de chômage ou d'insertion (moyennant un stage d'insertion). Cette autorisation spécifique vient ainsi « gonfler » les chiffres des insertions immédiates des jeunes issus du système en alternance.

Pour les autres niveaux d'études, cette proportion est inférieure à 20 % (personnes qui s'inscrivent et partent à l'emploi endéans la semaine). Les chiffres sont relatifs puisque nous ne disposons pas d'information relative à l'insertion de jeunes qui ne se seraient pas inscrits auprès du Forem.

**Figure 8 : Quintiles des délais d'insertion des personnes insérées dans les six mois de leur inscription, 2021 - Source : le Forem**

Délai d'insertion des personnes insérées dans les six mois de leur inscription - 2021		
Q1	Moins de 6 jours	20 %
Q2	De 6 à 21 jours	20 %
Q3	De 22 à 44 jours	20 %
Q4	De 45 à 83 jours	20 %
Q5	Plus de 83 jours	20 %

La répartition de la population de référence selon le délai d'insertion par tranche de 20 % (quintiles) simplifie la lecture et l'analyse de la courbe de délai d'insertion. Les valeurs des quintiles sont stables par rapport aux années précédentes. **Parmi les personnes qui se sont insérées, 20 % l'ont été dans un délai de moins de six jours. Le délai d'insertion moyen est de 47 jours, il est inférieur à celui de 2020 (53 jours).**

## Durée d'occupation

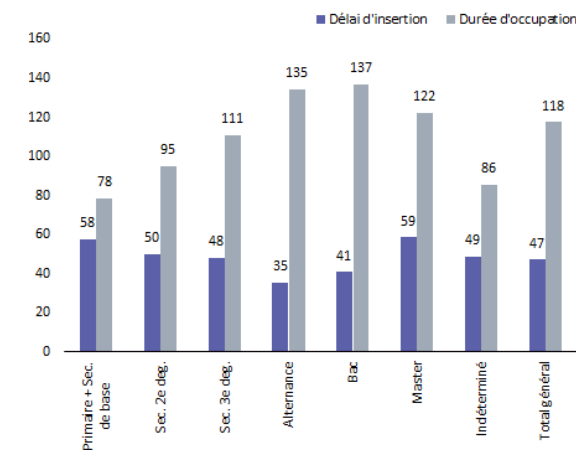
Comme en 2020, la distribution des durées d'occupation montre un allongement de l'occupation par rapport aux années précédentes. Environ 60 % des jeunes insérés connaissent au moins trois mois d'occupation dans les six mois.

La durée moyenne est en progression : 118 jours en 2021 alors que celle-ci était de 113 jours en 2020. Parmi les jeunes qui ont connu l'emploi dans les six mois suivant l'inscription, 20 % ont été occupés moins de 50 jours.

**Figure 9 : Quintiles de la durée d'occupation des personnes insérées dans les six mois de leur inscription, 2021 - Source : le Forem**

Durée d'occupation des personnes insérées dans les six mois de leur inscription - 2021		
Q1	Moins de 50 jours	20 %
Q2	De 50 à 104 jours	20 %
Q3	De 105 à 147 jours	20 %
Q4	De 148 à 170 jours	20 %
Q5	Plus de 170 jours	20 %

**Figure 10 : Durée d'occupation et délai d'insertion moyens par niveau d'études en 2021 - Source : le Forem**



Le graphique ci-dessus pourrait illustrer l'hypothèse de l'influence du niveau d'études sur le délai d'insertion et sur la durée d'occupation (dans les six mois suivant l'inscription). Le contrat d'alternance se distingue par une insertion rapide et de plus longue durée. Les diplômés d'études

supérieures – universitaires ou non – présentent également des durées d’occupation plus élevées que la moyenne. Les diplômés relatifs au niveau des études universitaires connaissent souvent une insertion plus lente. Le manque de connexions entre ces études et le monde du travail est parfois pointé par d’aucuns pour commenter ce phénomène. Selon le sociologue Georges Felouzis, « *Ce qui relève de la formation et ce qui relève de l’insertion est trop souvent traité de façon étanche [dans les parcours universitaires]* »<sup>9</sup>. C’est pourquoi le Conseil supérieur de l’emploi, dans ses recommandations concernant le marché du travail, préconise l’adoption de stages en entreprises et d’expériences de travail dans tous les cursus, y compris le niveau universitaire<sup>10</sup>.

Les jeunes moins qualifiés connaissent, quant à eux, des délais d’insertion plus longs que la moyenne et des durées d’occupation plus courtes. Leur parcours vers l’emploi est plus souvent fractionné avec des périodes d’emploi (travail intérimaire ou non) plus courtes et auprès de plusieurs employeurs.

### Catégorisation en cinq groupes distincts

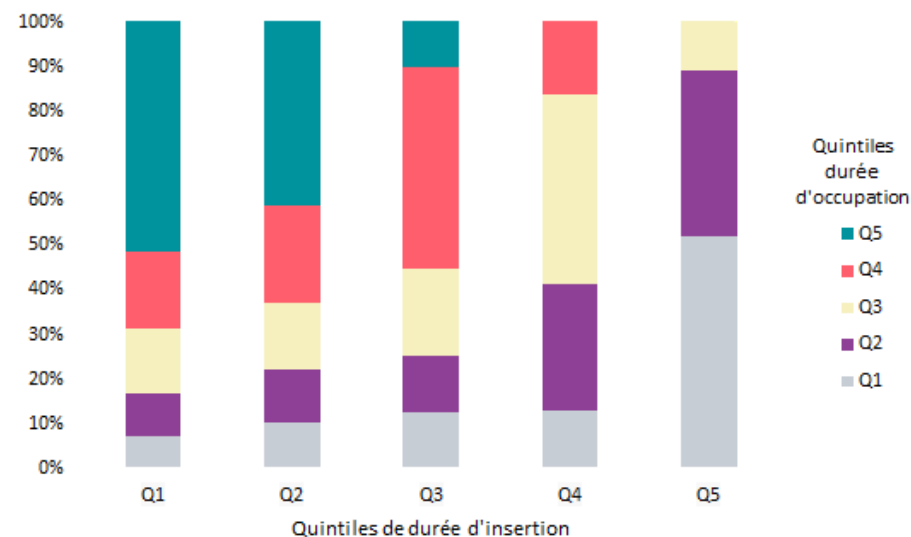
Une personne sur cinq est insérée soit très vite (Q1 délai), soit « durablement » (Q5 durée). Les graphiques et tableaux suivants croisent ces deux informations afin de connaître la proportion de personnes insérées vite et plus de trois mois sur six.

Les observations conjointes du délai et de la durée d’insertion à l’emploi sur une courte période après l’inscription sont liées puisque, par définition, une personne insérée après un long délai ne pourra pas accumuler une longue durée d’insertion au cours d’une période de six mois suivant son inscription alors qu’une personne insérée rapidement aura une probabilité plus élevée de connaître une plus longue durée d’occupation.

Malgré cette réserve, l’observation conjointe des deux indicateurs permet de répartir les personnes **en cinq segments/catégories**. Pour faciliter la lecture, le codage en couleur (du bleu au jaune dans les figures 12 et 13) rend compte d’un ordre relatif en termes de vitesse et de durée d’insertion.

**Figure 11 : Répartition des personnes insérées dans les six mois selon les quintiles de délai et de durée d’occupation, 2021**

Source : le Forem



<sup>9</sup> G. FELOUZIS, Des mondes incertains, les universités, les diplômés et l’emploi dans Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, n°101, janvier 2008, p.135-147.

<sup>10</sup> Conseil supérieur de l’emploi, État des lieux du marché du travail en Belgique et dans les régions, juin 2020, p.15.



Parmi les 20.241 jeunes demandeurs d'emploi suivis :

- 6.198 n'ont connu aucune insertion à l'emploi, soit 31,6 % des personnes suivies (« E ») ;
- 4.439 (17,9 %) ont connu une insertion rapide à l'emploi, c'est-à-dire endéans le premier mois de leur inscription au Forem, et ont été occupés plus de trois mois (en cumul) sur les six mois pendant lesquels ils ont été suivis (« A » dans la figure 12) ;
- Les autres, soit environ cinq jeunes sur dix, ont connu une situation intermédiaire, c'est-à-dire un passage rapide à l'emploi mais pour moins de trois mois (« B »), un passage après un mois d'inscription mais pour plus de trois mois d'occupation (« C ») ou encore un passage après plus d'un mois d'inscription et pour moins de trois mois d'occupation cumulée sur les six mois de suivi (« D »).

**Figure 12 : Répartition des personnes insérées dans les six mois selon les quintiles de délai et de durée d'occupation, 2021 - Source : le Forem**

Jeunes inscrits entre juin et octobre 2021 - Insertion (ou non) dans les 6 mois		
A	Insérés rapidement (dans le mois) ET durablement (plus de 3 mois)	4.439
B	Insérés durablement (plus de 3 mois) après un délai de plus d'1 mois	4.050
C	Insérés rapidement (dans le mois), occupés moins de 3 mois	1.081
D	Insérés moins de 3 mois après un délai de plus d'1 mois	4.473
E	Non insérés dans les 6 mois de l'inscription	6.198

<sup>11</sup> La catégorie « études sans équivalence » comporte plus de jeunes de nationalité étrangère, ce qui pourrait influencer le taux d'insertion à l'emploi.

## 1.4 LES FILIÈRES D'ÉTUDES

Le graphique de la page suivante illustre l'intérêt d'analyser l'insertion à l'emploi en lien avec la filière d'études, surtout au sein de l'enseignement secondaire. Les études à portée plus spécifique, **orientées vers un métier ou un type d'activité**, comme le « bac », l'alternance ou les études techniques et professionnelles complémentaires semblent favoriser l'insertion « durable » du jeune demandeur d'emploi dans la période de six mois qui suit l'inscription comme demandeur d'emploi.

L'enseignement technique ou professionnel complémentaire (7<sup>ème</sup> année) connaît des types d'insertion plus proches des diplômés de l'enseignement supérieur que de l'enseignement secondaire supérieur. À ce titre, il tend à se rapprocher du contrat d'alternance.

**Ce sont les diplômés du niveau « bac court », de l'enseignement technique et professionnel complémentaire, du master et de l'alternance qui augmentent les chances d'être insérés « rapidement » et « durablement ».**

L'explication selon laquelle les filières d'enseignement avec une finalité métier pourraient favoriser l'insertion, semble bien s'appliquer ici aussi ; les bacheliers d'études universitaires ou supérieures de type long

n'obtenant pas d'aussi bons résultats d'insertion que les bacheliers d'études supérieures de type court.

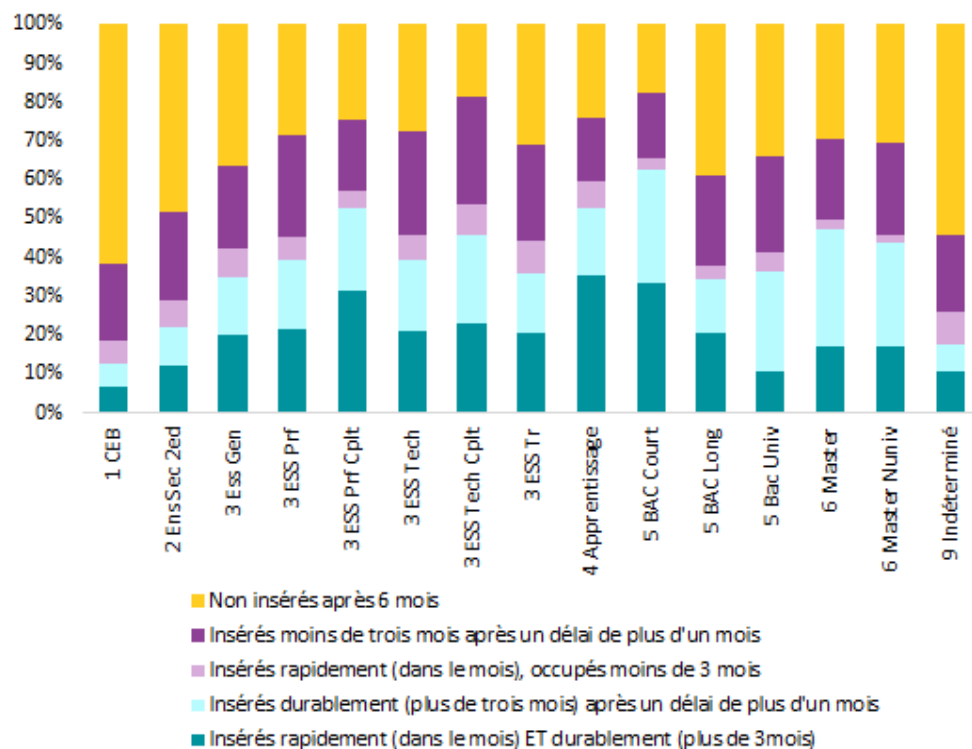
Par ailleurs, comme constaté chaque année, la part de personnes se retrouvant sans emploi dans les six mois est légèrement plus importante pour les masters que pour les bacheliers courts.

Il convient de rappeler les limites de la présente étude, à savoir l'absence d'informations concernant les jeunes qui débutent leur vie professionnelle **sans s'inscrire au Forem**. Or, les ingénieurs, les informaticiens, les médecins, ... s'insèrent en général très rapidement, sans nécessairement s'inscrire comme demandeur d'emploi. Les jeunes demandeurs d'emploi issus de l'enseignement primaire, disposant d'un diplôme de l'enseignement de base ou d'études faites à l'étranger sans équivalence semblent nettement désavantagés par rapport aux personnes en possession d'une qualification ou d'un diplôme reconnu<sup>11</sup>.



**Figure 13 : Répartition des jeunes insérés dans les six mois par segment selon les filières d'études, chaque filière étant ramenée à 100, 2021**

Source : le Forem



**Pour un jeune demandeur d'emploi, le type d'études et les options suivies influencent assurément l'insertion à l'emploi.**

Les graphiques suivants présentent, pour chaque niveau d'études, les options rassemblant un nombre suffisant de demandeurs d'emploi de la cohorte décrite précédemment (jeunes demandeurs d'emploi inscrits entre juin et octobre 2021). Le métier est positionné sur l'axe horizontal selon le taux d'insertion à six mois après l'inscription et, sur l'axe vertical, selon la proportion des personnes insérées à l'emploi pendant plus de trois mois sur les six. Les options d'études qui apparaissent dans le coin supérieur droit des graphiques peuvent ainsi être considérées comme des atouts pour l'insertion à l'emploi, l'insertion y paraissant plus élevée et plus « durable ».

## 2. LE NIVEAU ET L'OPTION D'ÉTUDES, ÉLÉMENTS CLÉS DE L'INSERTION

### 2.1 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Les graphiques qui suivent ne reprennent que les options pour lesquelles au moins 40 jeunes se sont inscrits comme demandeurs d'emploi durant la période étudiée. Cela représente 7.183 jeunes sur 9.349, soit 77 % des jeunes issus de l'enseignement secondaire du 3<sup>ème</sup> degré.

#### Enseignement secondaire supérieur professionnel

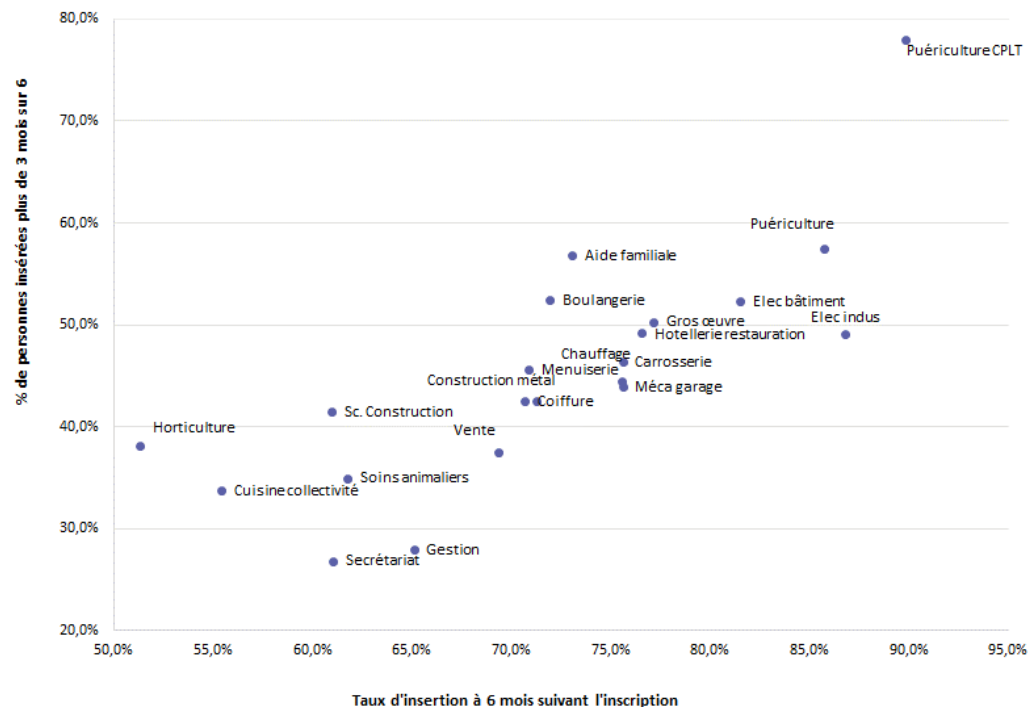
Comme les années précédentes, le brevet de puériculture en enseignement professionnel complémentaire (CPLT) et la puériculture en enseignement secondaire supérieur présentent le meilleur taux d'insertion.

Comme en 2020 les options techniques côtoient les options à orientation sociale parmi les études menant plus facilement à l'emploi. C'est ainsi que les électriciens industriels, les électriciens du bâtiment, et le gros œuvre ont des taux d'insertion proches de celui des diplômés de puériculture (3<sup>ème</sup> degré et complémentaire).

Dans le cadran, en bas, à gauche, se retrouvent l'horticulture, la cuisine de collectivité et le secrétariat. Pour ces options, il existe probablement une grande concurrence sur le marché de l'emploi avec des personnes diplômées de filières qui « insèrent » sans doute davantage comme le bachelier ou l'alternance.

**Figure 14 : Options de l'enseignement secondaire supérieur professionnel selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2021**

Source : le Forem



## Enseignement secondaire supérieur général et technique

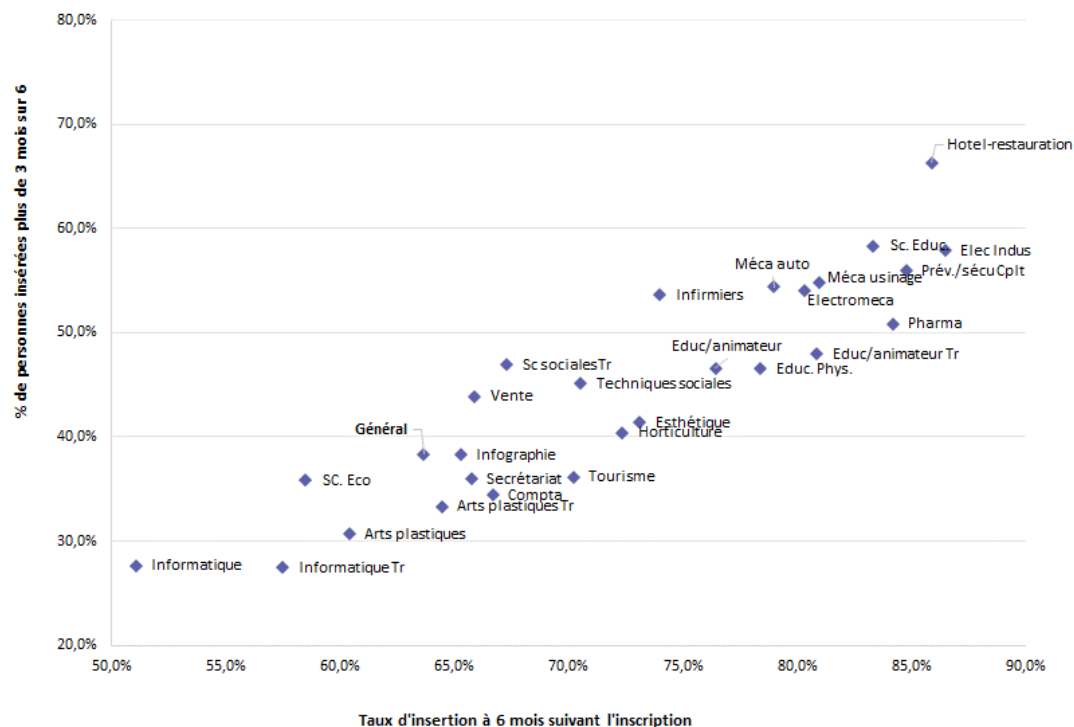
On constate que, les résultats en termes de taux d'insertion et de durée d'insertion des deux types de filières (professionnelle et technique) s'inscrivent dans des fourchettes de valeurs comparables, même si, en moyenne, la filière technique présente de meilleurs taux d'insertion à l'emploi que la filière professionnelle.

L'électricité industrielle, l'hôtellerie-restauration, la prévention et la sécurité (en technique complémentaire), les sciences de l'éducation et la pharmacie affichent les meilleurs taux d'insertion. Ces options ont la particularité de souvent mener à des métiers faisant partie des fonctions critiques<sup>12</sup>. À ce titre, l'hôtellerie-restauration, en manque de candidats depuis la reprise de ses activités se retrouve dans les options menant le plus à l'emploi.

L'enseignement général fait partie des filières avec une insertion moyenne et relativement peu

durable pour un jeune demandeur d'emploi et représente de loin le type de qualification le plus important en termes d'effectifs : 1.417 personnes se sont inscrites de juin à octobre, à l'issue de telles études.

**Figure 15 : Options de l'enseignement secondaire supérieur général et technique selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2021**  
Source : le Forem



<sup>12</sup> Le Forem, Difficultés et opportunités de recrutement : liste 2022 des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie.

## 2.2 CONTRAT D'ALTERNANCE

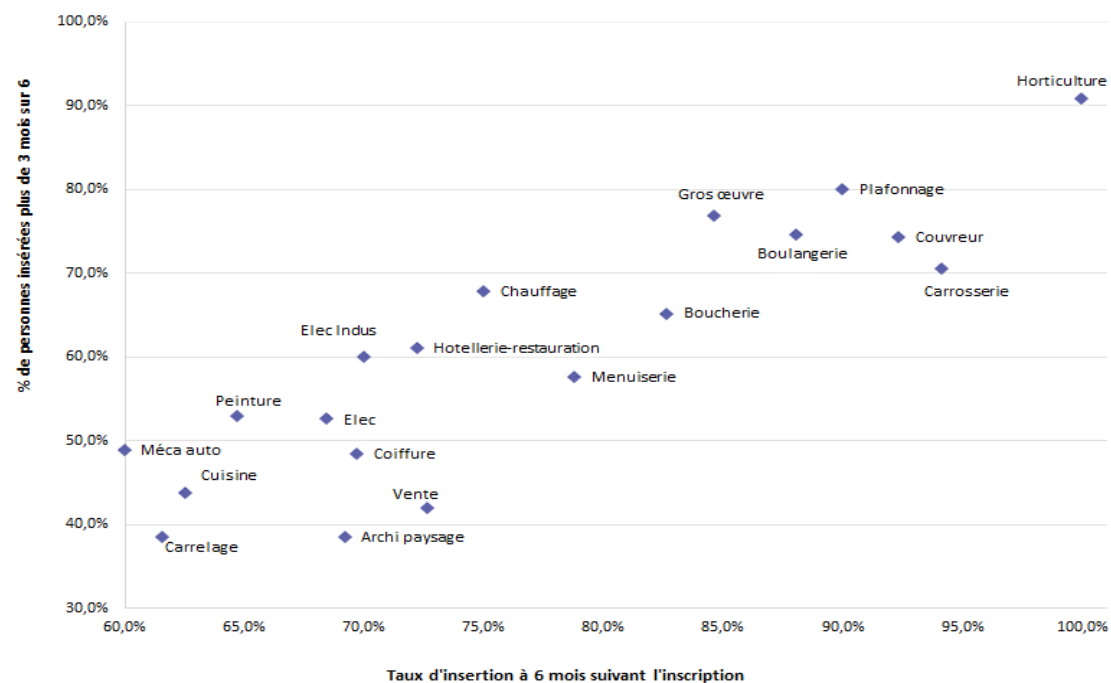
Le graphique ci-dessous ne reprend que les options pour lesquelles au moins 10 personnes se sont inscrites durant la période étudiée (575 personnes sur 675, soit 85 % des diplômés de l'alternance inscrits pendant la période d'observation).

Les constats observés pour les métiers techniques sont aussi valables pour l'enseignement et la formation en alternance (réseaux CEFA et IFAPME). Sept options comptent plus de quatre personnes insérées sur cinq après six mois : l'horticulture, la carrosserie, la couverture, le plafonnage la boulangerie, le gros œuvre et la boucherie.

Les détenteurs de diplômes de menuiserie, de chauffage et d'hôtellerie-restauration présentent également une forte insertion.

**Figure 16 : Options de l'enseignement et de la formation en alternance selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2021**

Source : le Forem



## 2.3 BACHELIER

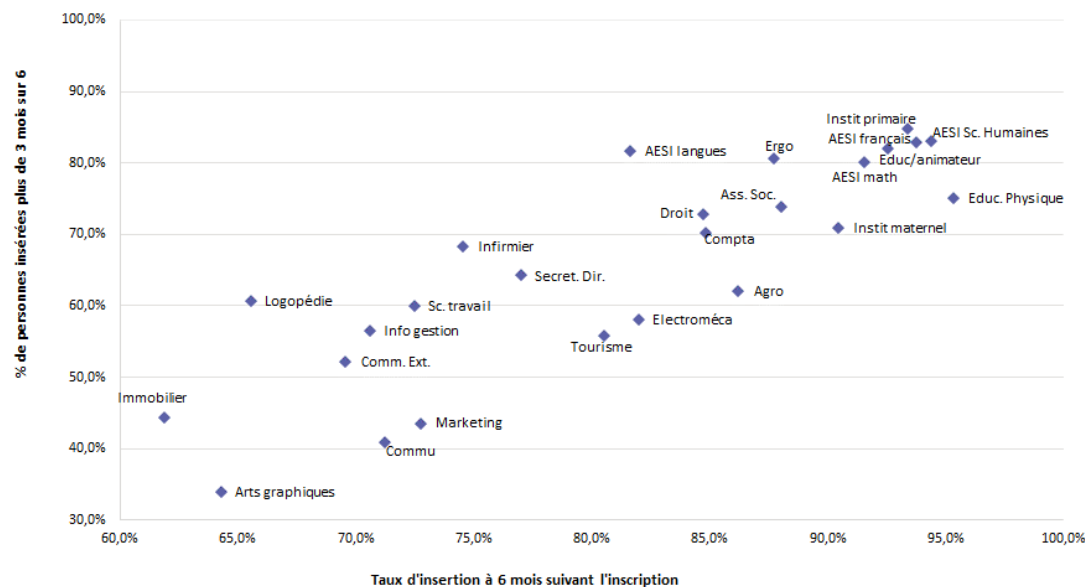
Le graphique suivant ne reprend que les options pour lesquelles au moins 40 demandeurs d'emploi se sont inscrits durant la période étudiée (3.319 personnes sur 4.741, soit 70 %). Du fait de cette restriction méthodologique, les personnes avec un baccalauréat universitaire et ayant terminé des études supérieures de type long ne sont pas représentées.

Les options liées à l'enseignement (agrégation de l'enseignement secondaire inférieur (AESI), instituteur, éducation physique voire éducateur) présentent, depuis six ans, un taux d'insertion supérieur à 80 % et une proportion de personnes insérées plus de trois mois sur six de plus de 70 %.

Le diplôme en ergothérapeute vient compléter la liste des options avec les meilleurs résultats d'insertion. Les bacheliers en soins infirmiers, options qui faisaient traditionnellement partie du groupe des options qui mènent rapidement et durablement à l'emploi, connaissent un léger recul en matière d'insertion à l'emploi depuis quelques années, cela peut sembler contradictoire avec les besoins des soins de santé apparus pendant la crise sanitaire. On pourrait néanmoins voir dans cette tendance le fait que les employeurs viennent chercher les diplômés dans cette option dès la sortie de l'école et par conséquent, que les jeunes s'insèrent sans passer par le Forem.

**Figure 17 : Options des bacs selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2021**

Source : le Forem





## 2.4 MASTER

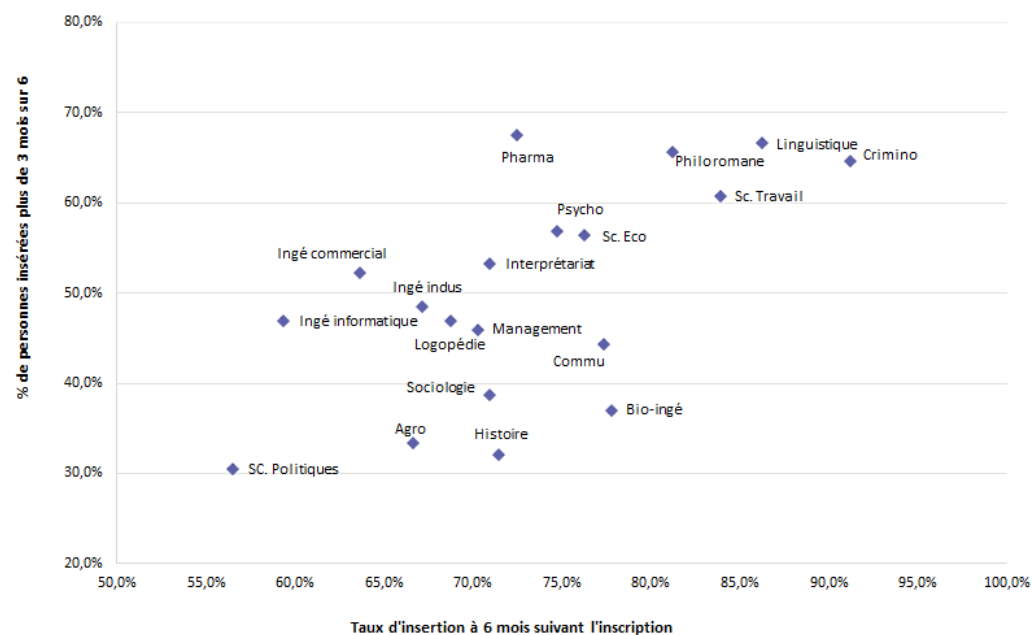
Ce graphique ne reprend que les options pour lesquelles au moins 25 demandeurs d'emploi se sont inscrits durant la période étudiée (1.145 personnes sur 2.143, soit 53 %). Plusieurs options n'ont pas été prises en compte dans l'analyse : il s'agit de certaines professions libérales dont l'exercice requiert un stage (architecte, logopède, kiné, vétérinaire et droit). Le stage ne donnant pas lieu à une déclaration ONSS, les taux d'insertion de ces deux options seraient dès lors fortement sous-évalués.

D'année en année, les options qui obtiennent un taux d'insertion élevé varient beaucoup pour ce niveau d'études. Rappelons que l'analyse ne tient pas compte des personnes qui trouvent directement un emploi après leurs études sans s'inscrire comme demandeur d'emploi au Forem. C'est pourquoi les taux d'insertion de certains métiers comme les ingénieurs commerciaux ou industriels et des diplômés en sciences économiques sont probablement sous-estimés.

En 2021, la criminologie, la linguistique, les sciences du travail et la philologie romane présentent une meilleure insertion.

**Figure 18 : Options des masters selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2021**

Source : le Forem



### 3. QUELS SECTEURS EMBAUCHENT LES JEUNES APRÈS LEURS ÉTUDES ?

Le tableau ci-contre reprend le nombre d'insertions des jeunes inscrits entre juin et octobre 2021, par secteur d'activité économique<sup>13</sup> ainsi que le nombre de postes de travail salarié répertoriés en Wallonie, en décembre 2020 (dernières données de l'ONSS disponibles pour évaluer l'emploi résident wallon au moment de la rédaction de cette étude), pour permettre d'identifier les secteurs qui emploient proportionnellement davantage de jeunes sortant des études.

L'analyse se base sur le statut des personnes selon l'information mise à jour dans la banque de données du Forem. Il est ainsi possible de connaître le secteur d'insertion à l'emploi du public observé.

Un demandeur d'emploi peut conclure des contrats avec des employeurs relevant de différents secteurs. Toutefois, dans cette analyse, un seul secteur a été retenu pour l'insertion du demandeur d'emploi sur base de deux critères : tout d'abord, le secteur dans lequel le demandeur d'emploi preste le plus de jours de travail et, ensuite, le secteur où a eu lieu l'insertion la plus récente<sup>14</sup>.

L'indice de spécificité est calculé sur base du rapport entre la part du secteur dans l'insertion à l'emploi des jeunes et la part du secteur dans l'emploi salarié wallon. Plus l'indice est élevé, plus la proportion de jeunes insérés dans le secteur est importante.

**Figure 19 : Nombre de jeunes insérés par secteur, nombre de postes de travail salarié et Indice de spécificité - Nacebel 2008 - 1 digit**

Sources : le Forem - ONSS

Nace 1	Nace 1 Libellé	Total		Total postes Wallonie		Indice de spécificité
A	Agriculture, sylviculture et pêche	150	1,1 %	4.051	0,4 %	2,83
B	Industrie extractive	5	0,0 %	1.792	0,2 %	0,21
C	Industrie manufacturière	788	5,6 %	123.038	11,4 %	0,49
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	20	0,1 %	5.720	0,5 %	0,27
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	38	0,3 %	10.504	1,0 %	0,28
F	Construction	908	6,5 %	60.914	5,7 %	1,14
G	Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.086	14,9 %	132.569	12,3 %	1,20
H	Transport et entreposage	240	1,7 %	52.966	4,9 %	0,35
I	Hébergement et restauration	1.093	7,8 %	28.850	2,7 %	2,90
J	Information et communication	344	2,4 %	16.221	1,5 %	1,62
K	Activités financières et d'assurance	151	1,1 %	18.462	1,7 %	0,63
L	Activités immobilières	65	0,5 %	6.154	0,6 %	0,81
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	623	4,4 %	31.020	2,9 %	1,54
N	Activités de services administratifs et de soutien	3.507	25,0 %	94.186	8,8 %	2,85
O	Administrations publiques et défenses, sécurité sociale obligatoire	1.071	7,6 %	122.647	11,4 %	0,67
P	Enseignement	1.117	8,0 %	139.273	13,0 %	0,61
Q	Santé humaine et action sociale	1.057	7,5 %	191.421	17,8 %	0,42
R	Arts, spectacles et activités récréatives	144	1,0 %	13.978	1,3 %	0,79
S	Autres activités de services	166	1,2 %	19.999	1,9 %	0,64
U	Activités des organismes extra-territoriaux	1	0,0 %	510	0,0 %	0,15
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs	0	0,0 %	502	0,0 %	0,00
	Indéterminé	469	3,3 %	0		
	<b>Total</b>	<b>14.043</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1.074.777</b>	<b>100,0 %</b>	

<sup>13</sup> Selon le code Nacebel 2008 à 1 digit.

<sup>14</sup> Cette précaution concerne peu de cas, l'insertion est le plus souvent observée dans un seul secteur.

Il est intéressant de croiser, d'une part, le nombre de jeunes insérés dans les entreprises d'un secteur et, d'autre part, l'indice de spécificité des secteurs. La conjonction de ces deux mesures permet de pressentir des secteurs qui engagent un nombre important de jeunes (plus de 400 personnes) et où la part des jeunes est significative (indice de spécificité supérieur à 1).

**Cinq secteurs semblent être particulièrement porteurs pour les jeunes demandeurs d'emploi.** Il s'agit de la construction, du commerce de gros et de détail (surtout les grandes surfaces), de l'hébergement et la restauration, des activités spécialisées et techniques et des activités de service administratif et de soutien (qui reprennent notamment l'activité des agences de travail intérimaire).

D'autres secteurs comme l'administration, l'industrie manufacturière, l'enseignement ainsi que la santé et l'action sociale sont également à prendre en compte quand on étudie le public des jeunes même si l'indice de spécificité est inférieur à 1.

Par ailleurs, l'agriculture, la sylviculture et la pêche (caractérisé par des travaux saisonniers), ainsi que l'information et la communication constituent des secteurs où les jeunes semblent s'insérer plus que n'importe quelles autres classes d'âge mais en nombre toutefois trop réduit pour être considéré comme secteur qualifié de « porteur ».

**Figure 20 : Secteurs porteurs pour les jeunes inscrits en 2021**

Source : le Forem

Nace 1	Nace 1 Libellé	Plus de 400 engagements	Indice de spécificité >1
A	Agriculture, sylviculture et pêche		x
B	Industrie extractive		
C	Industrie manufacturière	x	
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution		
F	Construction	x	x
G	Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	x	x
H	Transport et entreposage		
I	Hébergement et restauration	x	x
J	Information et communication		x
K	Activités financières et d'assurance		
L	Activités immobilières		
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	x	x
N	Activités de services administratifs et de soutien	x	x
O	Administrations publiques et défenses, sécurité sociale obligatoire	x	
P	Enseignement	x	
Q	Santé humaine et action sociale	x	
R	Arts, spectacles et activités récréatives		
S	Autres activités de services		
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs		

Le croisement du secteur avec le niveau d'études peut amener des constats intéressants.

En effet, en ce qui concerne les cinq secteurs porteurs, certains niveaux d'études sont mieux représentés que d'autres<sup>15</sup>. Ainsi, les jeunes détenteurs d'un certificat du secondaire du 3<sup>ème</sup> degré et d'un contrat d'alternance sont proportionnellement les plus nombreux dans l'hébergement et la restauration ou le commerce. Dans les activités de services administratifs et de soutien (dont les agences d'intérim), les diplômés de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> degré sont proportionnellement davantage présents.

En détaillant davantage le secteur d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi, il apparaît que le secteur du travail intérimaire reste le secteur le plus porteur en termes d'engagements pour les jeunes sortis de l'école.

Parmi les personnes observées, **plus d'un cinquième des personnes ont connu un premier mouvement vers le marché de l'emploi via l'intérim**. Le travail intérimaire reste donc la première porte d'entrée pour les jeunes vers le marché du travail. Suivent l'enseignement secondaire, l'administration et la restauration. Le classement élevé de l'enseignement corrobore ainsi les bons scores d'insertion des options menant vers l'éducation. On observe une grande stabilité d'une année à l'autre, en ce qui concerne les secteurs d'insertion.

<sup>15</sup> En calculant l'indice de spécificité de chaque niveau d'études dans chaque secteur par rapport à l'ensemble de la cohorte.

**Figure 21 : Top 20 des secteurs qui engagent des jeunes demandeurs d'emploi inscrits en 2021 (Nacebel à 3 digits)**

Source : le Forem

Secteurs d'insertion - Top 20 en Nace à 3 digits				
Top 20	Nace 3	Nace 3 Libellé	Nbr de DE	%
1	782	Activités des agences de travail temporaire	2.999	21,8 %
2	853	Enseignement secondaire	966	7,0 %
3	841	Administration générale, économique et sociale	907	6,6 %
4	561	Restaurants et services de restauration mobile	797	5,8 %
5	471	Commerce de détail en magasin non spécialisé	599	4,4 %
6	477	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	494	3,6 %
7	861	Activités hospitalières	381	2,8 %
8	432	Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres travaux d'installation	270	2,0 %
9	620	Programmation, conseil et autres activités informatiques	240	1,7 %
10	412	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	235	1,7 %
11	781	Activités des agences de placement de main-d'œuvre	194	1,4 %
12	107	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	174	1,3 %
13	433	Travaux de finition	172	1,3 %
14	872	Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental	171	1,2 %
15	889	Autre action sociale sans hébergement	159	1,2 %
16	873	Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	159	1,2 %
17	475	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	159	1,2 %
18	439	Autres travaux de construction spécialisés	145	1,1 %
19	472	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	138	1,0 %
20	842	Services de prérogative publique	131	1,0 %

Compte tenu d'évolutions techniques, depuis 2019, il devient possible d'identifier les utilisateurs des agences de travail intérimaire qui ont engagé des jeunes inscrits pour la première fois au Forem en 2021. Le secteur pris en considération devient ainsi celui des utilisateurs des contrats intérimaires. Cela permet d'éclairer encore davantage les secteurs d'insertion des jeunes tout en ne perdant pas de vue que l'intérim demeure une porte d'entrée importante vers le marché de l'emploi pour le public jeune.

Parmi les secteurs qui recrutent les jeunes via une agence de travail intérimaire, figurent différents sous-secteurs du commerce (commerce de gros et de détail). Parmi les 10 sous-secteurs qui recrutent, via l'intérim, le

plus de jeunes inscrits pour la première fois au Forem, cinq font partie du secteur du commerce et concernent, au total, 10,8 % des engagements.

La fabrication de boulangerie-pâtisserie, les restaurants et services de restauration mobile ainsi que la fabrication de produits alimentaires figurent également dans ce classement pour l'année 2021.

Parmi le classement des secteurs avec le plus d'insertions, se trouvent également les services auxiliaires des transports (liés à l'entreposage et la logistique), et l'entreposage et le stockage. Le secteur de la logistique n'a que peu subi l'impact de la crise sanitaire et la pratique de plus en plus répandue de l'e-commerce favorise les engagements dans ce secteur<sup>16</sup>.

**Figure 22 : Top 10 des utilisateurs des agences intérimaires qui engagent des jeunes demandeurs d'emploi inscrits en 2021 (Nacebel à 3 digits)**

Source : le Forem

Secteurs utilisateurs des contrats intérimaires				
Top 10	Nace 3	Nace 3 Libellé	Nbr de DE	%
1	<b>471</b>	Commerce de détail en magasin non spécialisé	834	6,1%
2	<b>107</b>	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	252	1,8%
3	<b>477</b>	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	233	1,7%
4	<b>464</b>	Commerce de gros d'autres biens domestiques	171	1,2%
5	<b>561</b>	Restaurants et services de restauration mobile	167	1,2%
6	<b>463</b>	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	136	1,0%
7	<b>108</b>	Fabrication d'autres produits alimentaires	135	1,0%
8	<b>475</b>	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	117	0,9%
9	<b>522</b>	Services auxiliaires des transports	111	0,8%
10	<b>521</b>	Entreposage et stockage	104	0,8%

<sup>16</sup> Une étude du Forem montre que ces secteurs sont parmi les principaux consommateurs de travail intérimaire : Le Forem, *Le travail intérimaire résident en Wallonie*, Données 2020 et évolutions 2021 à 2020, juin 2022.



# Insertion au travail des jeunes Wallons inscrits comme demandeurs d'emploi pour la première fois en 2021

**Août 2022**

Forem  
Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi  
Boulevard Tirou, 104 - 6000 Charleroi  
<https://www.leforem.be>

Cette étude a été réalisée par le service : Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi

Analyse et rédaction : Jean-François MARCHAL

Direction : Jean-Marc MANFRON

Éditeur responsable : Marie-Kristine VANBOCKESTAL

**forem**